

État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière (non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2014	31 mars 2014 (Révisés - NOTE 2E)
ACTIF		
Courant		
Trésorerie	115 940	61 974
Créances clients et autres créances (NOTE 3)	165 073	277 020
Programmation (NOTE 4)	206 529	211 728
Stocks de marchandisage	258	257
Charges payées d'avance	34 001	21 134
Billets à recevoir	2 431	2 308
Investissement dans un contrat de location-financement	2 710	2 568
Instruments financiers dérivés	130	681
Actifs classés comme détenus en vue de la vente (NOTE 5)	1 912	6 890
	528 984	584 560
Non courant		
Immobilisations corporelles (NOTE 5)	894 520	946 537
Immobilisations incorporelles (NOTE 6)	25 056	23 396
Actifs sous contrats de location-financement	27 705	34 083
Programmation (NOTE 4)	121 682	11 986
Billets à recevoir	44 136	45 961
Investissement dans un contrat de location-financement	48 087	50 138
Charges différées	13 059	10 032
Participation dans une entreprise associée (NOTE 7)	-	1 855
	1 174 245	1 123 988
TOTAL DE L'ACTIF	1 703 229	1 708 548
PASSIF		
Courant		
Créditeurs et charges à payer (NOTE 8)	67 928	106 297
Provisions (NOTE 9)	37 717	32 623
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (NOTE 10)	138 679	140 525
Passif de programmation (NOTE 4)	15 151	-
Dettes obligataires	16 682	21 101
Obligations au titre de contrats de location-financement	12 242	11 743
Effets à payer	7 050	8 124
Revenus différés	27 899	9 423
Crédit parlementaire d'exploitation reporté (NOTE 12)	30 667	-
Passif d'encaissement anticipé	1 875	1 875
	355 890	331 711
Non courant		
Revenus différés	42 026	18 205
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (NOTE 10)	141 727	198 570
Passif de programmation (NOTE 4)	38 149	-
Dettes obligataires	251 237	264 599
Obligations au titre de contrats de location-financement	24 398	33 676
Effets à payer	100 492	106 930
Financement des immobilisations différé (NOTE 12)	516 375	518 272
	1 114 404	1 140 252
Capitaux propres		
Résultats non distribués	232 403	236 117
Total des capitaux propres attribuables à la Société	232 403	236 117
Participations ne donnant pas le contrôle	532	468
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	232 935	236 585
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	1 703 229	1 708 548

Éventualités (NOTE 9) et engagements (NOTE 17)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

État consolidé résumé intermédiaire du résultat (non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour les neuf mois terminés le 31 décembre	
	2014	2013	2014	2013
REVENUS (NOTE 11)				
Publicité	77 737	122 947	269 911	301 709
Revenus d'abonnement	33 166	33 155	100 694	99 418
Autres revenus	29 257	31 616	95 225	93 854
Revenus financiers	2 811	2 179	7 862	6 635
	142 971	189 897	473 692	501 616
DÉPENSES				
Coûts des services de télévision, de radio et de nouveaux médias	388 904	432 037	1 178 123	1 230 406
Transmission, distribution et collecte	17 985	18 611	52 007	53 700
Administration nationale	2 380	2 838	7 452	8 097
Paiements aux stations privées	597	503	1 795	1 771
Charges financières	7 721	7 678	22 995	23 245
Quote-part des profits de l'entreprise associée	(1 371)	(774)	(13 712)	(1 847)
	416 216	460 893	1 248 660	1 315 372
Perte d'exploitation avant financement public et éléments hors exploitation	(273 245)	(270 996)	(774 968)	(813 756)
FINANCEMENT PUBLIC (NOTE 12)				
Crédit parlementaire pour les activités d'exploitation	239 339	202 370	561 375	665 694
Crédit parlementaire pour le fonds de roulement	1 000	1 000	3 000	3 000
Amortissement du financement des immobilisations différé	24 966	26 715	76 862	82 265
	265 305	230 585	641 237	750 959
Résultat avant éléments hors exploitation	(7 940)	(40 411)	(133 731)	(62 797)
ÉLÉMENTS HORS EXPLOITATION				
Gain sur la vente d'actions (NOTE 7)	-	-	33 548	-
Gain (perte) sur la sortie d'immobilisations corporelles et incorporelles (NOTES 5 et 6)	1 988	(286)	7 455	(2 560)
	1 988	(286)	41 003	(2 560)
Résultat net de la période	(5 952)	(40 697)	(92 728)	(65 357)
Résultat net attribuable :				
À la Société	(6 035)	(40 782)	(92 967)	(65 520)
Aux participations ne donnant pas le contrôle	83	85	239	163
	(5 952)	(40 697)	(92 728)	(65 357)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

État consolidé résumé intermédiaire du résultat global (non audité)*(en milliers de dollars canadiens)*

	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour les neuf mois terminés le 31 décembre	
	2014	2013	2014	2013
RÉSULTAT GLOBAL				
Résultat net de la période	(5 952)	(40 697)	(92 728)	(65 357)
Autres éléments du résultat global - non reclassés ultérieurement dans le résultat net				
Réévaluations au titre des régimes de retraite à prestations définies (NOTE 10)	31 338	111 649	89 253	256 968
Total du résultat global de la période	25 386	70 952	(3 475)	191 611
Total du résultat global attribuable :				
À la Société	25 303	70 867	(3 714)	191 448
Aux participations ne donnant pas le contrôle	83	85	239	163
	25 386	70 952	(3 475)	191 611

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

État consolidé résumé intermédiaire des variations des capitaux propres (non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Pour les trois mois terminés le 31 décembre 2014		
	Résultats non distribués et total des capitaux propres attribuables à la Société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 30 septembre 2014	207 100	449	207 549
Variations de la période			
Résultat net de la période	(6 035)	83	(5 952)
Réévaluations au titre des régimes de retraite à prestations définies (NOTE 10)	31 338	-	31 338
Total du résultat global pour la période	25 303	83	25 386
Distributions aux actionnaires sans contrôle	-	-	-
Solde au 31 décembre 2014	232 403	532	232 935

	Pour les trois mois terminés le 31 décembre 2013		
	Résultats non distribués et total des capitaux propres attribuables à la Société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 30 septembre 2013	170 973	412	171 385
Variations de la période			
Résultat net de la période	(40 782)	85	(40 697)
Réévaluations au titre des régimes de retraite à prestations définies (NOTE 10)	111 649	-	111 649
Total du résultat global pour la période	70 867	85	70 952
Distributions aux actionnaires sans contrôle	-	-	-
Solde au 31 décembre 2013	241 840	497	242 337

	Pour les neuf mois terminés le 31 décembre 2014		
	Résultats non distribués et total des capitaux propres attribuables à la Société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 31 mars 2014	236 117	468	236 585
Variations de la période			
Résultat net de la période	(92 967)	239	(92 728)
Réévaluations au titre des régimes de retraite à prestations définies (NOTE 10)	89 253	-	89 253
Total du résultat global pour la période	(3 714)	239	(3 475)
Distributions aux actionnaires sans contrôle	-	(175)	(175)
Solde au 31 décembre 2014	232 403	532	232 935

	Pour les neuf mois terminés le 31 décembre 2013		
	Résultats non distribués et total des capitaux propres attribuables à la Société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 31 mars 2013	50 392	560	50 952
Variations de la période			
Résultat net de la période	(65 520)	163	(65 357)
Réévaluations au titre des régimes de retraite à prestations définies (NOTE 10)	256 968	-	256 968
Total du résultat global pour la période	191 448	163	191 611
Distributions aux actionnaires sans contrôle	-	(226)	(226)
Solde au 31 décembre 2013	241 840	497	242 337

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

État consolidé résumé intermédiaire des flux de trésorerie (non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour les neuf mois terminés le 31 décembre	
	2014	2013	2014	2013
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES (AFFECTÉS AUX)				
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Résultat net de la période	(5 952)	(40 697)	(92 728)	(65 357)
Ajustements :				
Gain (perte) sur la sortie d'immobilisations corporelles et incorporelles (NOTES 5 et 6)	(1 988)	286	(7 455)	2 560
Gain sur la vente d'actions (NOTE 7)	-	-	(33 548)	-
Revenus financiers	(2 811)	(2 179)	(7 862)	(6 635)
Charges financières	7 721	7 678	22 995	23 245
Variation de la juste valeur des instruments financiers désignés comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	125	113	551	288
Amortissement des immobilisations corporelles	27 108	28 635	82 963	86 149
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 617	1 629	4 834	4 987
Amortissement d'actifs sous contrats de location-financement	2 034	2 130	6 260	6 254
Quote-part des profits de l'entreprise associée	(1 371)	(774)	(13 712)	(1 847)
Variation des charges différées	226	(2 440)	(3 027)	(5 814)
Variation de l'actif de programmation [non courant]	(18 723)	1 403	(109 524)	(5 100)
Variation du passif de programmation [courant et non courant]	(4 040)	-	52 662	-
Amortissement du financement des immobilisations différé (NOTE 12)	(24 966)	(26 715)	(76 862)	(82 265)
Variation du crédit parlementaire d'exploitation reporté	30 667	20 829	30 667	54 853
Variation des revenus différés [non courant]	(7 523)	(148)	22 691	(185)
Variation des passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel [courant]	6 644	7 956	4 652	11 293
Variation des passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel [non courant]	8 538	12 553	32 409	44 159
Accroissement des billets à recevoir	(5)	(5)	(15)	(14)
Variations du fonds de roulement (NOTE 14)	11 463	(39 510)	93 325	(71 365)
	28 764	(29 256)	10 276	(5 784)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Remboursement des obligations au titre de contrats de location-financement	(2 945)	(2 785)	(8 775)	(8 191)
Remboursement de la dette obligataire	(6 319)	(5 869)	(12 409)	(11 525)
Remboursement d'effets à payer	(3 140)	(2 998)	(6 209)	(5 928)
Distributions aux actionnaires sans contrôle	-	(226)	(175)	(226)
Intérêts payés	(13 417)	(14 181)	(27 903)	(29 458)
	(25 821)	(26 059)	(55 471)	(55 328)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Crédit parlementaire pour le financement des immobilisations (NOTE 12)	29 000	29 999	74 965	75 152
Acquisitions d'immobilisations corporelles (NOTE 5)	(17 227)	(19 236)	(37 365)	(40 241)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles (NOTE 6)	(2 012)	(2 149)	(6 872)	(7 511)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles (NOTE 5)	5 712	415	9 086	1 542
Produit de la vente d'actions (NOTE 7)	-	-	33 548	-
Recouvrement des billets à recevoir	575	536	1 695	1 580
Recouvrement de créances au titre de contrats de location-financement	610	568	1 797	1 675
Dividendes reçus	1 371	1 875	15 567	5 223
Intérêts reçus	2 203	2 286	6 740	6 859
	20 232	8 294	99 161	44 279
Variation de la trésorerie	23 175	(47 021)	53 966	(16 833)
Trésorerie, début de la période	92 765	81 647	61 974	51 459
Trésorerie, fin de la période	115 940	34 626	115 940	34 626

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires pour le troisième trimestre terminé le 31 décembre 2014 (non audités)

(En milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

1. Renseignements généraux

À titre de radiodiffuseur public national, CBC/Radio-Canada (la Société) offre, dans les deux langues officielles, des services de radio, de télévision et de nouveaux médias présentant une programmation principalement et typiquement canadienne, afin de refléter la globalité canadienne et de rendre compte de la diversité régionale du pays, à l'intention des auditoires nationaux et régionaux.

La Société est une société d'État fédérale domiciliée au Canada. Son siège social est situé au 181, rue Queen, Ottawa (Ontario) K1P 1K9.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été approuvés pour publication par le Conseil d'administration le 25 février 2015.

2. Principales méthodes comptables

A. Déclaration de conformité

La Société a établi les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires conformément à l'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34).

B. Base de préparation

L'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* stipule que la plupart des sociétés d'État mères doivent établir et rendre public un rapport financier trimestriel conforme à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada. Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires n'ont pas été audités ou révisés par l'auditeur externe de la Société.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires sont des états résumés, comme le permet IAS 34. À ce titre, ils ne comprennent pas l'intégralité des informations requises dans un jeu complet d'états financiers. Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires sont destinés à actualiser les informations fournies dans le plus récent jeu complet d'états financiers annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2014. En conséquence, ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice terminé à cette date.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Les méthodes comptables appliquées dans la préparation de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires sont conformes à celles qui ont été indiquées dans les états financiers consolidés annuels audités de la Société, à l'exception des méthodes découlant de l'adoption des Normes internationales d'information financière (IFRS) nouvelles et révisées exposées à la note 2C et du changement de présentation comptable décrit à la note 2E.

Sources principales d'incertitude relative aux estimations et jugements importants

Pour préparer les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires conformément aux IFRS, la direction doit faire des estimations, formuler des hypothèses et porter des jugements qui ont une incidence sur la valeur des actifs et des passifs comptabilisés à la date de ces états, ainsi que sur la valeur des revenus et des dépenses présentés dans la période. Elle doit également fournir toutes les informations s'y rapportant.

La direction revoit régulièrement les estimations et tout changement est comptabilisé de façon prospective et inclus dans l'État consolidé résumé intermédiaire du résultat de la période du changement, si le changement ne concerne que cette période, ou de la période du changement et des périodes ultérieures, si celles-ci sont également concernées par le changement. Les chiffres réels pourraient différer de façon importante de ces estimations. De même, les jugements importants sont revus à chaque période de présentation de l'information financière.

Depuis la publication des derniers états financiers consolidés annuels audités de la Société au 31 mars 2014, la Société a décelé une autre source principale d'incertitude relative aux estimations, à savoir :

- * La Société a estimé la valeur de la contrepartie non monétaire de la sous-licence obtenue de Rogers Communications Inc. pour la diffusion de *Hockey Night in Canada* au cours des quatre prochaines années.

C. Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles et révisées

La Société a adopté les nouvelles prises de position suivantes publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) ou par l'IFRS Interpretations Committee, et les a appliquées le 1^{er} avril 2014. Ces prises de position n'ont eu aucun effet sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires au 31 décembre 2014 et pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 31 décembre 2014.

Modifications apportées à IAS 36 *Dépréciation d'actifs*

IAS 36 a été modifiée en mai 2013 afin de prescrire la présentation d'informations supplémentaires sur l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs dépréciés, particulièrement si cette valeur est fondée sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie. Ces modifications s'appliquent rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014.

IFRIC 21 *Droits ou taxes*

IFRIC 21, qui s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014, a été publiée en mai 2013. Cette interprétation donne des indications sur le moment où il faut comptabiliser un passif au titre d'un droit ou d'une taxe imposé par un gouvernement. Elle touche à la fois les droits ou les taxes qui entrent dans le champ d'application d'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, et les droits ou les taxes dont l'échéance et le montant sont certains.

2. Principales méthodes comptables (suite)

D. Changements futurs de méthodes comptables

La Société a examiné les prises de position comptables, tant nouvelles que révisées, qui ont été publiées ainsi que les améliorations annuelles apportées en continu.

Après une évaluation complète, la Société a conclu qu'une fois appliquées, les modifications et les améliorations annuelles ci-après n'auront aucun effet sur ses états financiers consolidés. Toutefois, les conclusions arrêtées quant à l'effet attendu des changements futurs de méthodes comptables pourraient être revues d'ici l'adoption intégrale des normes.

Modifications apportées à IFRS 10 *États financiers consolidés* et à IAS 28 *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*

Les modifications apportées à IFRS 10 et à IAS 28 (2011) ont été publiées en septembre 2014. Elles visent à éliminer une incohérence entre les exigences des deux normes en ce qui a trait à la vente ou à l'apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise. Ces modifications s'appliqueront rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2016.

Modifications apportées à IAS 16 *Immobilisations corporelles* et à IAS 38 *Immobilisations incorporelles*

Les normes IAS 16 et IAS 38 ont été modifiées en mai 2014 pour préciser que l'utilisation d'un mode d'amortissement d'une immobilisation fondé sur les produits n'est pas appropriée et que, dans le cas d'une immobilisation incorporelle, cette présomption est réfutable. Ces modifications s'appliqueront rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016.

Modifications apportées à IAS 19 *Régimes à prestations définies : Cotisations des membres du personnel*

La norme IAS 19 a été modifiée en novembre 2013 pour permettre que les cotisations des membres du personnel qui sont liées uniquement aux services rendus par les membres dans la période pendant laquelle elles sont à verser soient comptabilisées comme une réduction du coût des avantages à court-terme du personnel. Ces modifications s'appliquent rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2014.

Améliorations annuelles des IFRS – Cycles 2010-2012 et 2011-2013

Les documents *Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2010-2012* et *Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2011-2013*, publiés en décembre 2013, comprennent un certain nombre de modifications apportées à diverses normes IFRS qui s'appliquent rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2014.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Modifications apportées à IFRS 11 *Partenariats*

La norme IFRS 11 a été modifiée en mai 2014 pour fournir des indications sur la comptabilisation des intérêts acquis dans des entreprises communes dont l'activité constitue une entreprise. Cette norme s'appliquera rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016.

Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2012-2014

Le document *Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2012-2014* a été publié en septembre 2014. Ces améliorations comprennent un certain nombre de modifications à diverses normes IFRS qui s'appliqueront rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016.

La Société continue d'évaluer l'incidence possible, sur ses états financiers consolidés, des normes suivantes :

IFRS 9 *Instruments financiers*

La norme IFRS 9, publiée en novembre 2009 et modifiée en octobre 2010, s'inscrit dans une démarche en plusieurs phases visant à remplacer la norme actuelle IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. L'approche préconisée dans IFRS 9 est fondée sur le mode de gestion des instruments financiers appliqué par l'entité dans le cadre de son modèle économique et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs et des passifs financiers. En plus de ce modèle logique de classement et d'évaluation, la norme finale publiée en juillet 2014 comprend un modèle unique et prospectif de dépréciation fondé sur les pertes attendues et une approche sensiblement réformée de la comptabilité de couverture. Cette norme s'appliquera rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*

La norme IFRS 15 a été publiée en mai 2014 et remplace les normes IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et IAS 11, *Contrats de construction*, de même qu'un certain nombre d'interprétations portant sur les produits des activités ordinaires. Elle établit un cadre exhaustif pour déterminer le moment auquel ces produits doivent être comptabilisés et la méthode d'évaluation applicable. La norme pose comme principe fondamental qu'une entité doit comptabiliser les produits des activités ordinaires au moment où elle transfère des biens ou des services à un client, et selon un montant correspondant à la contrepartie que l'entité prévoit recevoir du client. Les biens ou les services sont transférés lorsque le client en obtient le contrôle. IFRS 15 impose également la communication de nombreuses informations qualitatives et quantitatives nouvelles pour aider les investisseurs à comprendre la nature, le montant, le calendrier et le degré d'incertitude des produits des activités ordinaires. Cette norme s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. Lorsqu'elle adoptera IFRS 15, la Société l'appliquera intégralement pour la période courante, et rétrospectivement à tous les contrats qui ne sont pas encore achevés au début de cette période. En ce qui concerne les périodes antérieures, la Société pourra soit appliquer la norme dans son intégralité, soit adopter une approche modifiée permise par les directives transitoires. La Société examine actuellement ces options.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Modifications à IAS 1 *Initiative concernant les informations à fournir*

IAS 1 a été modifiée en décembre 2014 dans le cadre de l'initiative concernant les informations à fournir amorcée par l'IASB dans sa révision du *Cadre conceptuel*. Les modifications sont circonscrites et visent à clarifier, plutôt qu'à changer en profondeur, les exigences actuelles d'IAS 1 qui, telles que rédigées, ont donné lieu à des interprétations trop prescriptives. Ces modifications s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016, une application anticipée étant permise.

E. Changement de présentation

Le 1^{er} juillet 2014, la Société a changé la présentation de ses actifs de programmation dans l'État de la situation financière. Ce changement avait pour but de regrouper la programmation dans un poste d'actif courant et un poste d'actif non courant pour se conformer davantage aux pratiques du secteur et pour offrir aux lecteurs un portrait plus transparent des actifs de programmation à chaque période de présentation de l'information financière. En conséquence, les postes « Charges payées d'avance » ou « Charges différées » ne comprendront dorénavant aucun montant au titre des émissions et des droits sur les émissions. Ce changement de présentation a eu les effets suivants sur les postes de l'État de la situation financière, mais aucun effet sur les résultats ou les capitaux propres de n'importe quelle période :

(en milliers de dollars canadiens)

	Référentiel antérieur	Variation	Au 31 mars 2014 Chiffres révisés
ACTIF			
Courant			
Programmation	135 389	76 339	211 728
Charges payées d'avance	97 473	(76 339)	21 134
Non courant			
Programmation	-	11 986	11 986
Charges différées	22 018	(11 986)	10 032

3. Créances clients et autres créances

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 décembre 2014	31 mars 2014
Créances clients	153 640	263 554
Provision pour créances douteuses	(3 627)	(3 719)
Autres	15 060	17 185
	<hr/> 165 073	<hr/> 277 020

La durée moyenne de crédit est de 30 jours. La Société comptabilise une provision pour créances douteuses dans les cas où il existe une indication objective de dépréciation. Une indication objective de dépréciation peut être, notamment, des recouvrements de paiements effectués par la Société dans le passé, une augmentation du nombre de retards dans les paiements qui dépassent la durée moyenne de crédit, ainsi que des changements observables dans la situation économique nationale ou locale qui sont en corrélation avec les défaillances sur les créances.

Avant d'accepter tout nouveau client, la Société examine sa demande de crédit. Elle peut avoir recours à une agence externe d'évaluation de la solvabilité pour déterminer la qualité du crédit du client potentiel et le plafond de crédit qui lui sera fixé.

Les plafonds de crédit et les cotes de solvabilité des clients sont revus au moins tous les ans pour déterminer s'il y a lieu de les modifier. De plus, la Société assure un suivi pendant l'année pour déceler toute indication de la détérioration de la qualité du crédit de ses clients.

Les créances clients indiquées dans le tableau ci-dessus comprennent des créances (voir la note 3A) en souffrance à la fin de la période de présentation de l'information financière et pour lesquelles la Société n'a comptabilisé aucune provision pour créances douteuses parce qu'il n'y a pas eu de changement important dans la solvabilité du débiteur et qu'elle estime être encore en mesure de recouvrer les sommes dues.

Comme d'autres radiodiffuseurs, la Société a recours à des agences, qui effectuent la majorité de ses ventes de publicité dans ses médias généralistes. Le délai de paiement habituel de ces agences dépasse la durée de crédit de 30 jours appliquée en moyenne par la Société. En raison de ce décalage, une partie importante des créances clients de la Société sont en souffrance, mais non dépréciées.

Le volume considérable de ventes aux agences de publicité entraîne une certaine concentration du risque de crédit. En se basant sur son expérience passée, la Société considère que le risque de crédit posé par les créances clients des agences de publicité est limité. De plus, la Société atténue ce risque en évaluant la solvabilité des agences clientes au début de la relation d'affaires et de manière continue par la suite.

La Société ne détient aucune garantie ni aucun rehaussement de crédit relativement à ces créances.

3. Créances clients et autres créances (suite)

A. Ancienneté des créances clients en souffrance, mais non dépréciées

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 décembre 2014	31 mars 2014
31 à 60 jours	33 151	129 016
61 à 90 jours	21 508	21 195
Plus de 90 jours	23 122	16 858
Total	77 781	167 069

B. Variation de la provision pour créances douteuses

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 décembre 2014	31 mars 2014
Solde d'ouverture	(3 719)	(3 627)
Montants irrécouvrables sortis pendant la période	359	831
Reprises de pertes de valeur comptabilisées sur les créances	331	523
Augmentation nette de la provision pour tenir compte des nouvelles dépréciations	(598)	(1 446)
Solde à la fin de la période	(3 627)	(3 719)

4. Programmation

A. Programmation par catégorie

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 décembre 2014	31 mars 2014 (Révisés)
Émissions complétées	66 848	70 149
Émissions en cours de production	78 224	42 668
Droits de diffusion des émissions disponibles pour diffusion au cours des douze prochains mois	61 457	98 911
	206 529	211 728
Droits de diffusion des émissions non disponibles pour diffusion au cours des douze prochains mois	121 682	11 986
	328 211	223 714

4. Programmation (suite)

B. Variation de la programmation

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 décembre 2014	31 mars 2014 (Révisés)
Solde d'ouverture	223 714	257 724
Additions	834 011	1 102 079
Émissions diffusées	(729 514)	(1 136 089)
Solde à la fin de la période	328 211	223 714

La programmation comprend les émissions de télévision.

Les sorties au titre de la programmation incluses sous la ligne « Émissions diffusées » du tableau ci-dessus représentent, pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 31 décembre 2014, respectivement 0,9 million de dollars (0,5 million en 2013) et 2,9 millions de dollars (2,9 millions en 2013). Elles sont essentiellement le fait de projets achevés, d'émissions qui n'ont pas été télédiffusées depuis deux ans ou qui ne se prêtent pas à la télédiffusion, ou encore d'émissions pilotes qui ne donnent pas lieu à une série.

L'entente conclue par la Société avec Rogers Communications Inc. (Rogers) pour la poursuite de la diffusion des matchs de hockey du samedi soir et des séries éliminatoires à l'émission *Hockey Night in Canada* est entrée en vigueur au deuxième trimestre. En vertu de cette entente, la Société a acquis de Rogers une licence pour la diffusion des matchs de hockey et doit, en contrepartie, fournir à Rogers des installations et des services de production, lui permettre d'utiliser certaines marques de commerce et lui accorder du temps d'antenne pour générer des revenus publicitaires. D'une durée de quatre ans, l'entente peut être prolongée d'un an, au gré de Rogers. Comme aucune somme d'argent ne sera échangée, une estimation de la valeur de la licence de diffusion acquise pour quatre ans a été établie et comptabilisée sous « Programmation » dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société. Une estimation des coûts correspondants liés à la fourniture d'installations et de services de production ainsi que des revenus différés implicites ont été portés au passif dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société à compter du deuxième trimestre. La Société comptabilise ces montants en revenus et en dépenses sur les quatre ans de l'entente.

5. Immobilisations corporelles

A. Coût et amortissement cumulé

La valeur comptable des immobilisations corporelles s'établit comme suit :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 décembre 2014	31 mars 2014
Coût	2 101 946	2 153 623
Amortissement cumulé	(1 207 426)	(1 207 086)
	894 520	946 537

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Terrains	Immeubles	Améliorations locatives	Équipement technique	Autres	Projets d'immobilisations inachevés	Total
Coût au 31 mars 2014	174 709	547 264	52 874	1 209 026	142 580	27 170	2 153 623
Acquisitions	-	-	-	3 471	1 344	32 550	37 365
Transferts (Se référer à la note 6)	-	10 579	49	14 850	4 274	(29 511)	241
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	(259)	(3 932)	-	(2 453)	-	-	(6 644)
Sorties et amortissements complets	(109)	(1 857)	-	(73 152)	(7 464)	(57)	(82 639)
Coût au 31 décembre 2014	174 341	552 054	52 923	1 151 742	140 734	30 152	2 101 946
Amortissement cumulé au 31 mars 2014	-	(179 369)	(25 836)	(895 476)	(106 405)	-	(1 207 086)
Amortissement pour la période	-	(26 427)	(2 311)	(45 355)	(8 870)	-	(82 963)
Reclassement de l'amortissement des actifs classés comme détenus en vue de la vente	-	3 930	-	2 453	-	-	6 383
Reclassement de l'amortissement des actifs sortis et des actifs amortis complètement	-	1 267	-	67 826	7 147	-	76 240
Amortissement cumulé au 31 décembre 2014	-	(200 599)	(28 147)	(870 552)	(108 128)	-	(1 207 426)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2014	174 341	351 455	24 776	281 190	32 606	30 152	894 520

5. Immobilisations corporelles (suite)

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Terrains	Immeubles	Améliorations locatives	Équipement technique	Autres	Projets d'immobilisations inachevés	Total
Coût au 31 mars 2013	179 207	542 901	52 866	1 274 106	138 738	23 479	2 211 297
Acquisitions	-	-	-	14 472	5 130	58 055	77 657
Transferts (Se référer à la note 6)	-	9 141	1 147	35 102	7 111	(64 358)	(1 857)
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	(4 480)	(2 353)	-	-	-	-	(6 833)
Sorties et amortissements complets	(18)	(2 425)	(1 139)	(114 654)	(8 399)	(6)	(126 641)
Coût au 31 mars 2014	174 709	547 264	52 874	1 209 026	142 580	27 170	2 153 623
Amortissement cumulé au 31 mars 2013	-	(146 971)	(23 910)	(940 444)	(102 262)	-	(1 213 587)
Amortissement pour l'exercice	-	(34 822)	(3 065)	(64 167)	(12 389)	-	(114 443)
Reclassement de l'amortissement des actifs classés comme détenus en vue de la vente	-	1 021	-	-	-	-	1 021
Reclassement de l'amortissement des actifs sortis et des actifs amortis complètement	-	1 403	1 139	109 135	8 246	-	119 923
Amortissement cumulé au 31 mars 2014	-	(179 369)	(25 836)	(895 476)	(106 405)	-	(1 207 086)
Valeur comptable nette au 31 mars 2014	174 709	367 895	27 038	313 550	36 175	27 170	946 537

Les engagements contractuels relatifs à l'acquisition d'immobilisations corporelles s'établissent à 24,6 millions de dollars au 31 décembre 2014 (15,3 millions de dollars au 31 mars 2014).

B. Dépréciation et autres charges

Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée pendant les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 31 décembre 2014 (zéro en 2013).

5. Immobilisations corporelles (suite)

C. Actifs classés comme détenus en vue de la vente

La Société classe un actif comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement au moyen d'une vente plutôt que de la poursuite de son utilisation. Pour que cette condition soit remplie, il faut que la vente soit probable et que l'actif soit disponible à la vente immédiatement dans l'état où il est. La direction doit s'être engagée à réaliser la vente, qui devrait répondre aux critères de constatation d'une vente dans un délai d'un an suivant la date de classement de l'actif. Un actif détenu en vue de la vente est évalué à sa valeur comptable ou à sa juste valeur diminuée des coûts de la vente si celle-ci est inférieure.

Dans le cadre de son plan financier, la Société a élaboré une stratégie de rationalisation des biens immobiliers dont elle est propriétaire. C'est ainsi qu'au 31 décembre 2014, elle a classé, à des fins comptables, plusieurs actifs immobiliers comme détenus en vue de la vente dont la valeur comptable totale atteignait 1,5 million de dollars (6,4 millions au 31 mars 2014). Ces actifs devraient être vendus individuellement au cours des douze prochains mois.

La Société a également classé 22 sites d'émetteurs (26 sites au 31 mars 2014) comme détenus en vue de la vente, puisqu'elle n'en a plus l'utilité depuis l'arrêt de la transmission analogique de signaux de télévision. Ces sites avaient une valeur comptable nette de 0,4 million de dollars au 31 décembre 2014 (0,5 million au 31 mars 2014) et devraient être vendus individuellement au cours des douze prochains mois.

D. Sorties

En octobre 2014, la Société a vendu une propriété située à Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) qu'elle avait classée auparavant comme détenue en vue de la vente. Le produit de la vente s'est élevé à 1,7 million de dollars et correspond à un gain.

Au deuxième trimestre de 2014, la Société a vendu deux propriétés situées à Windsor (Ontario) qu'elle avait classées auparavant comme détenues en vue de la vente. Le produit et le gain rattachés à la vente se sont chiffrés respectivement à 2,1 millions de dollars et à 0,6 million de dollars.

La Société a également comptabilisé au deuxième trimestre un gain de 9,3 millions de dollars, soit le produit de l'assurance reçu pour la perte d'un car de reportage endommagé au point d'être irréparable en mai 2014. Une perte de 2,4 millions de dollars a été comptabilisée pour ce car au premier trimestre de l'exercice.

En juin 2014, la Société a vendu une propriété située à Halifax (Nouvelle-Écosse) qu'elle avait classée auparavant comme détenue en vue de la vente. Le produit de la vente s'est chiffré à 3,8 millions de dollars et a donné lieu à un gain de 0,4 million de dollars, qui a été comptabilisé au premier trimestre.

Les gains comptabilisés ont été compensés en partie par des pertes occasionnées par la sortie ou le remplacement d'équipements dans le cycle normal de renouvellement des actifs de la Société.

6. Immobilisations incorporelles

La valeur comptable des immobilisations incorporelles s'établit comme suit :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 décembre 2014	31 mars 2014
Coût	175 124	169 728
Amortissement cumulé	(150 068)	(146 332)
	25 056	23 396

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Logiciels développés à l'interne	Logiciels acquis	Projets d'immobilisations inachevés	Total
Coût au 31 mars 2014	140 893	23 887	4 948	169 728
Acquisitions	-	73	6 799	6 872
Transfers (Se référer à la note 5)	767	964	(1 972)	(241)
Sorties et amortissements complets	(1 235)	-	-	(1 235)
Coût au 31 décembre 2014	140 425	24 924	9 775	175 124
Amortissement cumulé au 31 mars 2014	(136 720)	(9 612)	-	(146 332)
Amortissement pour la période	(1 405)	(3 429)	-	(4 834)
Reclassement de l'amortissement des actifs sortis et des actifs amortis complètement	1 098	-	-	1 098
Amortissement cumulé au 31 décembre 2014	(137 027)	(13 041)	-	(150 068)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2014	3 398	11 883	9 775	25 056

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Logiciels développés à l'interne	Logiciels acquis	Projets d'immobilisations inachevés	Total
Coût au 31 mars 2013	139 316	14 316	2 293	155 925
Acquisitions	-	117	12 419	12 536
Transferts (Se référer à la note 5)	2 167	9 454	(9 764)	1 857
Sorties et amortissements complets	(590)	-	-	(590)
Coût au 31 mars 2014	140 893	23 887	4 948	169 728
Amortissement cumulé au 31 mars 2013	(134 328)	(4 034)	-	(138 362)
Amortissement pour l'exercice	(2 982)	(5 578)	-	(8 560)
Reclassement de l'amortissement des actifs sortis et des actifs amortis complètement	590	-	-	590
Amortissement cumulé au 31 mars 2014	(136 720)	(9 612)	-	(146 332)
Valeur comptable nette au 31 mars 2014	4 173	14 275	4 948	23 396

7. Participation dans une entreprise associée

A. Description de la participation

Au 31 décembre 2014, la Société détenait 13 056 787 actions à droit de vote subalterne de catégorie A de Sirius XM Canada Holdings Inc. (SiriusXM), ce qui lui conférait 10,20 % des titres de capitaux propres et une participation avec droit de vote de 9,68 % dans SiriusXM. Elle avait reçu ces actions par suite de la conversion, le 21 mars 2014, de ses actions avec droit de vote de catégorie B. Cette opération n'a pas modifié sa part des titres de capitaux propres de SiriusXM.

La Société dispose d'un siège au conseil d'administration de SiriusXM en raison des titres de capitaux propres (10,20 %) qu'elle détient dans cette entreprise. Elle a le pouvoir de participer aux décisions de politiques financières et d'exploitation de SiriusXM du fait de sa représentation à son conseil, de sa participation avec droit de vote et de sa relation d'affaires continue avec elle. Par conséquent, la Société conclut qu'elle exerce une influence notable sur SiriusXM et comptabilise son investissement dans cette entreprise selon la méthode de la mise en équivalence.

Le 28 juillet 2014, la Société a vendu 4 800 000 actions de catégorie A de SiriusXM pour un produit net de 33,5 millions de dollars.

La politique de distribution de SiriusXM prévoit le versement de dividendes trimestriels et, selon le bon vouloir de l'entreprise, de dividendes spéciaux. Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 31 décembre 2014, SiriusXM a versé à la Société respectivement 1,4 million de dollars (1,9 million en 2013) et 15,6 millions de dollars (5,2 millions en 2013) en dividendes trimestriels et spéciaux.

B. Considérations comptables

La date de clôture de l'exercice de SiriusXM est le 31 août et ne coïncide pas avec celle de la Société. La norme IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, prescrit que l'écart entre la date de clôture d'une entreprise associée et celle de l'investisseur ne doit pas être supérieur à trois mois. Conformément à cette exigence, la Société a inclus les résultats intermédiaires de SiriusXM qui lui reviennent dans ses résultats pour la période allant jusqu'au 30 novembre 2014, en phase avec les dernières informations fournies par SiriusXM qui peuvent être rendues publiques. IAS 28 prescrit également un ajustement au résultat pour toute transaction importante qui survient pendant la période en question. Aucun ajustement de ce type n'a été nécessaire pour le trimestre terminé le 31 décembre 2014 (aucun en 2013).

La juste valeur de la participation de la Société dans SiriusXM au 31 décembre 2014 était de 79,1 millions de dollars (154,5 millions au 31 mars 2014). Étant donné qu'elle est basée sur le cours de clôture des actions de catégorie A de SiriusXM (TSX: XSR) au 31 décembre 2014, on considère qu'il s'agit d'une évaluation de niveau 1 dans la hiérarchie des justes valeurs.

Les informations financières résumées concernant les placements de la Société sont les suivantes :

(en milliers de dollars canadiens)

	Participation au :		Valeur comptable au :	
	31 décembre 2014	31 mars 2014	31 décembre 2014	31 mars 2014
SiriusXM - actions de cat. A	10 %	14 %	-	1 855

7. Participations dans une entreprise associée (suite)

Le tableau suivant présente un rapprochement de la valeur comptable de l'investissement de la Société dans SiriusXM, telle qu'elle est comptabilisée dans l'État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 décembre 2014	31 mars 2014
Solde d'ouverture	1 855	3 473
Quote-part des profits de l'entreprise associée	13 712	4 440
Dividendes reçus	(15 567)	(7 098)
Gain sur dilution	-	1 040
Solde à la fin de la période	-	1 855

La Société n'a aucun passif éventuel ni engagement en ce qui a trait à son entreprise associée.

SiriusXM n'a abandonné aucune activité. Elle n'est assujettie à aucune restriction importante en ce qui concerne le transfert de fonds à ses investisseurs.

8. Crédoeurs et charges à payer

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 décembre 2014	31 mars 2014
Fournisseurs	20 467	38 806
Charges à payer	45 836	64 318
Autres	1 625	3 173
	67 928	106 297

9. Provisions

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Réclamations et poursuites	Environnemental	Coût de restructuration		Total
			Réduction des effectifs	Mise hors service d'actifs	
Solde d'ouverture au 1 ^{er} avril 2014	31 130	588	-	905	32 623
Provisions supplémentaires comptabilisées	8 189	-	13 206	-	21 395
Provisions utilisées	(962)	(226)	(3 098)	(339)	(4 625)
Réductions découlant d'une réévaluation ou d'un règlement sans coût	(6 146)	-	(5 530)	-	(11 676)
Solde à la fin de la période	32 211	362	4 578	566	37 717

9. Provisions (suite)

A. Coûts de restructuration

Le 30 octobre 2014, la Société a annoncé des initiatives de restructuration visant l'élimination de l'équivalent d'environ 400 postes à temps plein. Ces initiatives s'inscrivent dans le plan stratégique de la Société rendu public en juin 2014, *Un espace pour nous tous*, dont la mise en œuvre exige des réductions d'effectifs jusqu'à hauteur de 1 500 employés d'ici 2020.

La plupart des employés touchés par cette initiative visant à réduire 400 postes ont reçu un avis de cessation d'emploi avant la fin de novembre et les autres, au début de 2015. Les coûts de restructuration liés aux réductions des effectifs comprennent les indemnités de cessation d'emploi, le maintien d'avantages sociaux et les services de remplacement externe.

Des coûts de restructuration ont aussi été engagés au premier trimestre de l'exercice à la suite de l'annonce, en avril, que la Société était aux prises avec un déficit budgétaire et d'autres pressions financières s'élevant à 130 millions de dollars. Le plan de restructuration de la Société prévoit l'élimination de 657 postes sur deux ans. Ces postes ne font pas partie des réductions planifiées de 1 500 postes dont il est question plus haut.

Pendant le trimestre considéré, la Société a comptabilisé des provisions pour restructuration supplémentaires de 3,2 millions de dollars qui avaient trait à des réductions d'effectifs auxquelles la Société s'était manifestement engagée et dont les coûts pouvaient être estimés. Tous les paiements liés à ces provisions devraient être faits dans les douze prochains mois.

La provision pour mise hors service est notamment rattachée à la cessation de la transmission de signaux de télévision analogique et de la transmission sur ondes courtes. Les travaux à l'origine de la provision de 0,6 million de dollars (0,9 million au 31 mars 2014) devraient être achevés au cours du prochain exercice.

B. Réclamations et poursuites

Diverses réclamations ont été formulées ou des poursuites ont été intentées contre la Société. Dans certains cas, leurs auteurs demandent des dédommagements pécuniaires élevés ou d'autres redressements qui pourraient entraîner des dépenses importantes. Les enjeux portent principalement sur des tarifs de droits d'auteur, des griefs et d'autres litiges.

Bien des incertitudes entourent les poursuites, et le résultat de chaque affaire n'est pas toujours prévisible. Les réclamations dont l'issue est incertaine, qui pourraient donner lieu à des sorties de ressources ou qui ne sont pas mesurables, sont réputées être des éventualités et ne sont pas comptabilisées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société.

Pendant le trimestre, la Société s'est vue signifier une déclaration à l'appui d'une poursuite de 55 millions de dollars par un ex-employé de CBC pour bris allégué du lien de confiance, mauvaise foi et diffamation dans sa décision de mettre fin à son emploi. Un grief a par ailleurs été déposé par le syndicat de l'employé. Cette déclaration a été retirée par la suite et la Société n'a fait aucun paiement.

Au 31 décembre 2014, la Société avait constitué des provisions d'une valeur de 32,2 millions de dollars (31,1 millions au 31 mars 2014) au chapitre des litiges. Lorsqu'elles peuvent être estimées, toutes les affaires sont classées comme courantes, puisque la Société s'attend à les résoudre dans les douze prochains mois.

9. Provisions (suite)

C. Passif environnemental

Au 31 décembre 2014, la Société avait constitué une provision d'une valeur de 0,4 million de dollars pour un problème environnemental (0,6 million au 31 mars 2014). Des échantillons de terrain prélevés à l'ancien site de transmission de la Société situé au mont Logan ont révélé la présence d'hydrocarbures, ce qui oblige la Société à décontaminer le sol. Les coûts des travaux de décontamination qu'il reste à faire sont estimés à 0,4 million de dollars. Les travaux ont été achevés en grande partie durant l'automne de 2014, mais il faudra peut-être six ans pour terminer le tout.

D. Éventualités

Bien des incertitudes entourent les poursuites, et le résultat de chaque affaire n'est pas toujours prévisible. Les passifs éventuels sont des obligations potentielles qui peuvent devenir réelles lorsqu'un ou plusieurs événements futurs se réalisent ou ne se réalisent pas. La Société n'a constaté aucune provision au titre de passifs éventuels.

10. Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel

Les passifs liés au personnel s'établissent comme suit :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Courant		Non courant	
	31 décembre 2014	31 mars 2014	31 décembre 2014	31 mars 2014
Passif net au titre des prestations définies	-	-	4 308	61 961
Avantages futurs du personnel	-	-	137 308	136 481
Indemnités de vacances	56 984	59 282	-	-
Réduction des effectifs	25 353	8 125	-	-
Passifs liés aux salaires	56 342	73 118	111	128
	<u>138 679</u>	<u>140 525</u>	<u>141 727</u>	<u>198 570</u>

Le régime de retraite à prestations définies de la Société est exposé aux risques suivants :

Risque de capitalisation : Le risque de capitalisation est l'un des principaux risques courus par les promoteurs d'un régime de retraite. Il s'agit ici du risque que les rentrées de fonds du régime de retraite de la Société provenant des placements et des cotisations soient en deçà de l'obligation du régime au titre des prestations définies, donnant ainsi naissance à un passif non capitalisé. Les autorités réglementaires exigent que les régimes de retraite aux prises avec un déficit de capitalisation versent des cotisations spéciales étalées sur des périodes futures précises.

Les baisses des taux d'actualisation et les placements qui ne génèrent pas les rendements attendus sont les principaux éléments déclencheurs de ce risque. Par ailleurs, des facteurs non économiques, comme l'évolution démographique des participants, influent aussi sur l'obligation au titre des prestations définies.

10. Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (suite)

La gestion du risque de capitalisation repose sur deux actions : un examen et un suivi du ratio de capitalisation sur une base régulière et une vérification de la conformité des décisions de placement avec les politiques et les procédures de placement établies et avec les lois applicables. Lors de sa revue annuelle de l'Énoncé des politiques et des procédures de placement (EPPP), le Conseil de fiducie de la Caisse de retraite de Radio-Canada veille à ce que les régimes de retraite obtiennent un taux de rendement à long terme qui leur permet d'atteindre leurs objectifs de capitalisation et d'assumer la croissance constante de leur obligation.

Autres risques : Les actifs du régime sont également exposés à divers risques financiers inhérents aux placements. Il s'agit du risque de crédit, du risque de marché (risque de taux d'intérêt, risque de change et risque de prix) et du risque de liquidité. Qui plus est, l'évaluation de l'obligation et des coûts au titre des prestations définies comporte une certaine dose d'incertitude en raison de l'utilisation d'estimations actuarielles (voir ci-dessous). L'effet de ces facteurs sur la réévaluation de l'actif au titre des prestations de retraite ainsi que du passif au titre des prestations de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long-terme peut être parfois important et fluctuant.

Les hypothèses actuarielles importantes utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies et la charge de retraite sont les suivantes :

Hypothèses – taux annuels	31 décembre 2014	31 mars 2014
Hypothèses utilisées pour établir le coût des prestations de retraite :		
Taux d'actualisation	4,25 %	4,00 %
Hypothèses utilisées pour établir l'obligation au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel :		
Taux d'actualisation – régime de retraite	3,75 %	4,25 %
Taux d'actualisation – indemnité de cessation d'emploi	3,25 %	3,50 %
Taux d'actualisation – prestations d'invalidité de longue durée	3,25 %	3,50 %
Taux d'actualisation – assurance vie	3,75 %	4,00 %
	table de mortalité des membres de Radio-Canada basée sur l'expérience du régime de retraite de Radio-Canada	table de mortalité des membres de Radio-Canada basée sur l'expérience du régime de retraite de Radio-Canada
Mortalité		
Taux de croissance de la rémunération à long terme, excluant les primes au rendement et les promotions	1,50 % en 2014, 2015 et 2,75 % par la suite	1,50 % en 2014, 2015 et 2,75 % par la suite
Taux d'évolution du coût des soins de santé	7,77 % en 2014 baisse à 4,5 % sur 14 ans	7,77 % en 2014 baisse à 4,5 % sur 14 ans
Indexation des prestations en cours de versement	1,65 %	1,65 %

La capitalisation du Régime est basée sur les évaluations actuarielles qui sont faites une fois par an. Les employés doivent cotiser au Régime selon un pourcentage de leur salaire admissible. La Société complète la capitalisation, au besoin, selon les évaluations actuarielles.

10. Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (suite)

Les taux de cotisation des employés à temps plein sont les suivants :

	2014	2013
Sur les gains jusqu'au maximum des gains admissibles pour le régime de pension de l'État ¹		
1 ^{er} avril au 30 juin	6,19 %	5,53 %
1 ^{er} juillet au 31 décembre	6,25 %	6,19 %
Sur les gains dépassant le maximum des gains admissibles pour le régime de pension de l'État ¹		
1 ^{er} avril au 30 juin	8,14 %	7,27 %
1 ^{er} juillet au 31 décembre	8,22 %	8,14 %

¹ En 2014, ce maximum est de 52 500 \$ (51 100 \$ en 2013).

La Société a effectué les paiements suivants au titre des prestations de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long-terme :

(en milliers de dollars canadiens)

	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour les neuf mois terminés le 31 décembre	
	2014	2013	2014	2013
Prestations versées directement à des bénéficiaires	2 967	3 606	8 901	10 818
Cotisations habituelles de l'employeur aux régimes de retraite	17 741	17 606	46 576	46 036
Total des paiements pour les régimes à prestations définies	20 708	21 212	55 477	56 854

Le montant de l'obligation de la Société au titre de ses régimes à prestations définies qui figure dans l'État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière est le suivant :

(en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2014			31 mars 2014		
	Régime de retraite capitalisé	Régimes de retraite non capitalisés	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régime de retraite capitalisé	Régimes de retraite non capitalisés	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Juste valeur des actifs du régime	6 159 381	-	-	5 587 972	-	-
Obligation au titre des prestations définies	6 068 649	95 040	137 308	5 562 330	87 603	136 481
Actif net (passif) lié à l'obligation au titre des prestations définies	90 732	(95 040)	(137 308)	25 642	(87 603)	(136 481)

10. Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (suite)

Les variations de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies ont été les suivantes :

(en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2014		31 mars 2014	
	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Obligation au titre des prestations définies, solde d'ouverture	5 649 933	136 481	5 586 813	150 126
Coût des services rendus	74 130	3 564	109 923	5 825
Coût financier	177 963	3 441	221 228	5 289
Cotisations des employés	35 360	-	47 833	-
Réévaluations :				
Écarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses démographiques	-	-	215 950	(6 659)
Écarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses financières	431 926	2 723	(239 362)	(3 680)
Écarts actuariels découlant des ajustements liés à l'expérience	1 320	-	(21 093)	-
Prestations versées	(206 943)	(8 901)	(271 359)	(14 420)
Obligation au titre des prestations définies, fin de la période	6 163 689	137 308	5 649 933	136 481

Les variations de la juste valeur des actifs du régime ont été les suivantes :

(en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2014		31 mars 2014	
	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Juste valeur des actifs du régime, solde d'ouverture	5 587 972	-	5 393 484	-
Frais d'administration (autres que les coûts de gestion des placements)	(4 005)	-	(5 300)	-
Revenus d'intérêts tirés des actifs du régime de retraite	175 347	-	212 490	-
Rendement des actifs du régime de retraite, à l'exclusion des revenus d'intérêts	525 074	-	149 519	-
Cotisations des employés	35 360	-	47 833	-
Cotisations de la Société	46 576	8 901	61 305	14 420
Prestations versées	(206 943)	(8 901)	(271 359)	(14 420)
Juste valeur des actifs du régime, fin de la période	6 159 381	-	5 687 972	-

10. Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (suite)

Les montants comptabilisés en résultat global au titre des régimes à prestations définies sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

(en milliers de dollars canadiens)

	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour les neuf mois terminés le 31 décembre	
	2014	2013	2014	2013
Coût des services rendus	25 898	28 937	77 694	86 811
Frais d'administration (autres que les coûts de gestion des placements)	1 335	1 325	4 005	3 975
Coût financier de l'obligation au titre des prestations définies	60 468	56 631	181 404	169 892
Revenus d'intérêts tirés des actifs du régime de retraite	(58 449)	(53 122)	(175 347)	(159 366)
Réévaluations comptabilisées en résultat net	-	-	148	(282)
Charge comptabilisée en résultat net	29 252	33 771	87 904	101 030
Plus:				
Réévaluations comptabilisées en autres éléments du résultat global	(31 338)	(111 649)	(89 253)	(256 968)
Total comptabilisé en résultat global	(2 086)	(77 878)	(1 349)	(155 938)

Les résultats non distribués comprennent des gains actuariels cumulatifs de 269,2 millions de dollars au 31 décembre 2014 (179,9 millions au 31 mars 2014).

La dépense totale comptabilisée en résultat net est présentée comme suit dans l'État consolidé résumé intermédiaire du résultat global de la Société :

(en milliers de dollars canadiens)

	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour les neuf mois terminés le 31 décembre	
	2014	2013	2014	2013
Coûts des services de télévision, de radio et de nouveaux médias	28 083	32 282	84 388	96 989
Transmission, distribution et collecte	877	1 117	2 637	3 031
Administration nationale	292	372	879	1 010
Total	29 252	33 771	87 904	101 030

11. Revenus

La Société a comptabilisé des revenus provenant des sources suivantes :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour les neuf mois terminés le 31 décembre	
	2014	2013	2014	2013
Publicité	77 737	122 947	269 911	301 709
Revenus d'abonnement	33 166	33 155	100 694	99 418
Location d'immeubles, de pylônes de transmission, d'installations et de services	13 485	14 798	36 548	37 031
Production	4 530	4 836	17 200	12 642
Programmation numérique	3 914	3 087	16 616	8 298
Droits de retransmission	1 409	1 428	4 622	3 368
Commandites d'émission	2 191	1 398	4 580	4 372
Autres services	1 031	1 389	1 736	2 679
Total des revenus liés à la prestation des services	137 463	183 038	451 907	469 517
Total des revenus financiers	2 811	2 179	7 862	6 635
Contribution du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL)	15	3 811	8 963	22 242
Revenus de contrats-échanges autres que publicitaires	2 651	747	4 511	2 868
Gain sur taux de change	152	231	986	628
Perte nette provenant de l'évaluation à la juste valeur d'instruments financiers	(121)	(109)	(537)	(274)
Total des revenus	142 971	189 897	473 692	501 616

12. Financement public

Le crédit parlementaire approuvé et les sommes reçues par la Société sont ventilés comme suit :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour les neuf mois terminés le 31 décembre	
	2014	2013	2014	2013
Financement des activités d'exploitation	270 006	223 699	592 042	720 547
Financement des immobilisations	29 000	23 999	74 965	75 152
Financement du fonds de roulement	1 000	1 000	3 000	3 000
	<u>300 006</u>	<u>248 698</u>	<u>670 007</u>	<u>798 699</u>

Le financement public approuvé et reçu par la Société au cours du trimestre est comptabilisé comme ci-après dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Le crédit d'exploitation est comptabilisé dans l'État consolidé résumé intermédiaire du résultat, pour le montant qui correspond à la différence nette entre les dépenses et les revenus autogénérés budgétés pour le trimestre.

Les budgets trimestriels sont dérivés du budget annuel approuvé par le Conseil d'administration au début de chaque exercice. Ils reflètent le financement public attendu de l'exercice ainsi que les impacts saisonniers des dépenses et des revenus autogénérés.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 décembre 2014	31 mars 2014
Financement des activités d'exploitation reçu au cours de la période	592 042	975 618
Moins : Crédit parlementaire pour les activités d'exploitation comptabilisé dans l'État consolidé résumé intermédiaire du résultat au cours de la période	(561 375)	(975 618)
Crédit parlementaire d'exploitation reporté	<u>30 667</u>	<u>-</u>

Le financement des immobilisations reçu est comptabilisé à titre de financement des immobilisations différé dans l'État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière et le revenu est comptabilisé à l'État consolidé résumé intermédiaire du résultat de la même façon et sur les mêmes périodes que les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles auxquelles il se rapporte.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 décembre 2014	31 mars 2014
Solde d'ouverture	518 272	525 696
Financement public au titre des immobilisations	74 965	103 856
Amortissement du financement des immobilisations différé	(76 862)	(111 280)
Solde à la fin de la période	<u>516 375</u>	<u>518 272</u>

13. Saisonnalité

Environ 60 % du financement annuel de la Société, à l'exclusion du crédit parlementaire, provient de revenus publicitaires ayant tendance à suivre un cycle saisonnier, ceux du deuxième trimestre étant habituellement les moins élevés en raison de la baisse des cotes d'écoute durant la saison estivale. Les revenus publicitaires tendent également à varier en fonction des conditions du marché et de l'économie en général ainsi qu'en fonction de la grille de programmation. Les revenus d'abonnement sont plus stables d'un trimestre à l'autre et représentent environ 20 % des revenus totaux de la Société.

Les dépenses d'exploitation tendent également à suivre un cycle saisonnier lié aux variations de la grille de programmation.

14. Variations du fonds de roulement

(en milliers de dollars canadiens)

	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour les neuf mois terminés le 31 décembre	
	2014	2013	2014	2013
Variations du fonds de roulement sont composées de :				
Créances clients et autres créances	5 786	(50 495)	122 303	(12 989)
Programmation	20 040	(9 670)	5 199	(44 748)
Stocks de marchandisage	(16)	(56)	(1)	448
Charges payées d'avance	(9 573)	14 408	(12 867)	15 803
Créditeurs et charges à payer	(16 757)	5 617	(38 381)	(17 678)
Provisions	(905)	2 592	5 094	1 875
Revenus différés	5 005	2 245	18 476	4 620
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	7 883	(4 151)	(6 498)	(18 686)
	11 463	(39 510)	93 325	(71 355)

15. Évaluations de la juste valeur

Les justes valeurs de la trésorerie, des créances clients et autres créances, de la tranche à court-terme des billets à recevoir, de la tranche à court-terme de l'investissement dans un contrat de location-financement, des créateurs et des charges à payer, de la tranche à court-terme de la dette obligataire, de la tranche à court-terme de l'obligation au titre de contrats de location-financement, de la tranche à court-terme des effets à payer et du passif d'encaissement anticipé avoisinent les valeurs comptables de ces instruments en raison de leurs échéances rapprochées.

Le tableau ci-après présente les valeurs comptables et les justes valeurs des autres actifs et passifs financiers de la Société :

(en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2014		31 mars 2014		Méthode	Note
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur		
Instruments financiers évalués à la juste valeur de façon récurrente :						
Actifs financiers dérivés						
Contrats à terme	-	-	446	446	Niveau 2	(a)
Options sur actions	130	130	235	235	Niveau 2	(b)
Instruments financiers évalués au coût amorti :						
Billets à recevoir (non courant)	44 136	51 580	45 961	52 416	Niveau 2	(c)
Investissement dans un contrat de location-financement (non courant)	48 087	56 962	50 138	57 745	Niveau 2	(c)
Dette obligataire (non courant)	251 237	334 320	264 599	346 602	Niveau 2	(d)
Obligation au titre de contrats de location-financement (non courant)	24 398	25 499	33 676	35 597	Niveau 2	(d)
Effets à payer (non courant)	100 492	112 804	106 930	116 740	Niveau 2	(d)

La « méthode » renvoie à la hiérarchie des justes valeurs décrite ci-dessous. Chaque niveau de données d'entrée correspond à un degré de transparence des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs :

- * Niveau 1 – Cours sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques
- * Niveau 2 – Données d'entrée autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1 qui sont observables directement ou indirectement
- * Niveau 3 – Données d'entrée qui ne sont pas basées sur des données de marché observables (données non observables)

Il n'y a pas eu de transferts entre les différents niveaux pendant les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 31 décembre 2014.

(a) La juste valeur est établie d'après un modèle des flux de trésorerie actualisés basé sur les prix observables sur un marché à terme normalisé.

(b) La juste valeur est estimée grâce à un modèle d'évaluation des options dont les principales données d'entrée sont notamment le cours de clôture des actions détenues, les taux officiels des obligations du gouvernement et les rendements des actions observables directement.

15. Évaluations de la juste valeur (suite)

(c) La juste valeur des diverses sommes à recevoir a été déterminée en utilisant les flux de trésorerie futurs attendus, actualisée au moyen des taux officiels des obligations du gouvernement, dont les conditions et les caractéristiques sont semblables, et ajustée par un facteur qui reflète la solvabilité des contreparties.

(d) La juste valeur des divers passifs financiers de la Société a été déterminée en utilisant les flux de trésorerie futurs attendus, actualisée au moyen des taux officiels des obligations du gouvernement dont les conditions et les caractéristiques sont semblables, et ajustée par un facteur qui reflète la solvabilité de la Société.

16. Parties liées

Dans le cadre de ses activités courantes, la Société conclut des transactions avec des parties liées conformément aux conditions commerciales normales applicables à tous les particuliers et à toutes les entreprises, ainsi qu'aux prix du marché. Elle les comptabilise à la juste valeur. Les transactions suivantes ont été effectuées avec des parties liées :

A. Transactions avec des parties liées autres que des entités liées à une autorité publique

(en milliers de dollars canadiens)

	Prestation de services			
	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour les neuf mois terminés le 31 décembre	
	2014	2013	2014	2013
Entreprise associée	405	765	1 827	2 059
Autres entités liées ¹	30	30	90	90
	<u>435</u>	<u>795</u>	<u>1 917</u>	<u>2 149</u>

¹ Les transactions avec les autres entités liées correspondent essentiellement à la prestation de services administratifs au Régime de retraite de la Société.

(en milliers de dollars canadiens)

	Réception de services			
	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour les neuf mois terminés le 31 décembre	
	2014	2013	2014	2013
Autres entités liées	-	383	-	383

(en milliers de dollars canadiens)

	Cotisations de retraite			
	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour les neuf mois terminés le 31 décembre	
	2014	2013	2014	2013
Régime de retraite de la Société	17 600	17 606	46 435	46 036

16. Parties liées (suite)

Les sommes à recevoir des parties liées s'établissaient comme suit à la fin de la période et étaient incluses dans les Créances clients et autres créances dans l'État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière :

(en milliers de dollars canadiens)

	Sommes dues par les parties liées	
	31 décembre 2014	31 mars 2014
Entreprise associée	178	379
Autres entités liées	-	8
	178	387

La Société ne devait aucune somme à des parties liées au 31 décembre 2014 (aucune au 31 mars 2014).

Les sommes à recevoir ne sont pas garanties et seront réglées en espèces. Aucune dépense n'a été comptabilisée dans l'exercice en cours ou dans des exercices antérieurs relativement à des créances irrécouvrables ou douteuses de parties liées.

B. Autres transactions avec une entreprise associée

La Société n'a effectué aucune transaction significative avec son entreprise associée pendant l'exercice en cours ou l'exercice précédent autre que les dividendes reçus, comme il est indiqué à la note 7.

C. Transactions avec des entités liées à des autorités publiques

CBC/Radio-Canada, une société d'État fédérale, exerce ses activités dans un environnement économique dominé par des entités sous le contrôle direct ou indirect du gouvernement fédéral par l'entremise de ses autorités, organismes, entités affiliées et autres organisations (désignées collectivement par « entités liées à une autorité publique »). Elle fait des transactions avec d'autres entités liées à une autorité publique, notamment aux fins de l'achat et de la vente de biens ainsi que de la prestation et de la réception de services.

Ces transactions sont effectuées dans le cadre normal des activités de la Société, à des conditions comparables à celles qui caractérisent les transactions faites avec d'autres entités non liées à une autorité publique. Dans le contexte de l'achat et de la vente de biens et de services, CBC/Radio-Canada s'est dotée de politiques d'approvisionnement, d'une stratégie de fixation des prix et d'un processus d'approbation qui ne tiennent pas compte des liens des contreparties avec une autorité publique.

Pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2014, la valeur globale des transactions significatives de la Société avec d'autres entités liées à une autorité publique s'établit à 0,3 million de dollars (0,2 million en 2013) et à 0,3 million de dollars (0,9 million en 2013) respectivement pour la prestation de services et pour l'achat de biens et de services. Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2014, la valeur globale des transactions significatives de la Société avec d'autres entités liées à une autorité publique s'établit à 0,8 million de dollars (1,1 million en 2013) et à 1,0 million de dollars (1,9 million en 2013) respectivement pour la prestation de services et pour l'achat de biens et de services. Aucune transaction individuellement significative n'a été effectuée pendant les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 31 décembre 2014 (aucune en 2013).

17. Engagements

La Société conclut des engagements concernant le renouvellement de contrats d'achat et la signature de nouveaux contrats d'achat. Des contrats de location simple sont passés pour des biens immobiliers, la distribution réseau et de l'équipement, donnant également lieu à des engagements. La direction estime que ces nouveaux engagements, pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2014, entraîneront des déboursements futurs d'environ 14,7 millions de dollars (26,6 millions en 2013). Au 31 décembre 2014, la Société avait, au total, des engagements de 625,4 millions de dollars (611,8 millions au 31 mars 2014) devant être payés au cours des 45 prochaines années.